



LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

La souveraineté alimentaire est un droit attribué aux populations de définir une politique alimentaire sans dumping vis-à-vis des pays tiers.

Elle donne la priorité à la production de proximité et à des prix liés aux coûts de production et de transformation

Elle donne le droit à chacune et chacun de se poser les questions suivantes : où, par qui, comment et dans quelles conditions sont produits nos aliments.

Elle demande que l'agriculture redevienne l'affaire de tous